
Bibliothécaire adjoint spécialisé

Métier

- Secteurs d'activité

Les bibliothécaires adjoints spécialisés exercent leurs fonctions dans les services techniques et les bibliothèques relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ou d'autres départements ministériels. Ils sont chargés des tâches techniques exigeant une qualification professionnelle dans un domaine particulier. Ils peuvent notamment faire des recherches bibliographiques et documentaires, coordonner des travaux techniques courants et participer à la formation professionnelle dans leur domaine de compétence. Ils participent également à l'accueil du public.

- Diplôme reconnu

- Conditions de travail

- Perspectives de carrière

Différents grades du cadre d'emploi:
Bibliothécaires adjoints spécialisés de deuxième classe
Bibliothécaires adjoint spécialisé de 1ère classe
Bibliothécaires adjoint spécialisés hors-classe
Bibliothécaire

- Qualités requises

- Conditions d'accès

Etre titulaire d'un titulaires d'un diplôme universitaire de technologie, d'un diplôme d'études universitaires scientifiques et technologiques des métiers du livre et de la documentation ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'Enseignement supérieur et du ministre chargé de la Fonction publique.

Aucune condition de diplôme n'est imposée aux mères et aux pères de trois enfants et plus, et aux sportifs de haut niveau.

- Formation conseillée

Etudium vous aide à réussir votre concours :

- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal.
- Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal. Chaque correction est effectuée par un expert du cadre d'emploi.
- Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours.
- Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau.
- Suivi pédagogique assuré par des experts des concours.